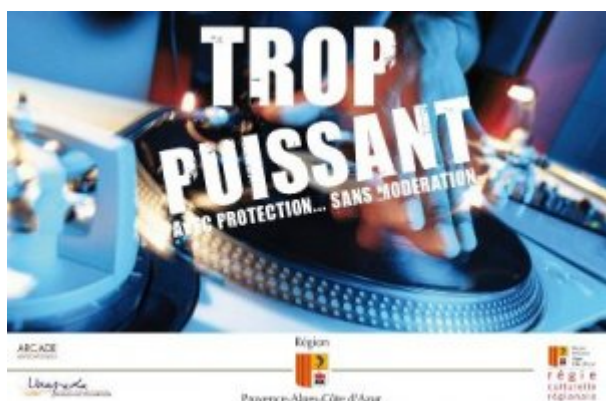


# Opération de prévention « Trop puissant »

dimanche 12 janvier 2014, par [Mme Blanc, professeur d'histoire géographie](#), [Mme Rocchia Garro, professeur de SVT](#)

La classe de 2nde 10 accompagnée de quatre professeurs a assisté à un concert dans le cadre de la tournée régionale **« Trop Puissant » sur les risques auditifs pour les jeunes** proposée par la Région PACA.



Le groupe Miura assure une animations-concert pendant 2 heures, expliquant avec beaucoup de pédagogie les risques liés à l'écoute de musique amplifiée. En plus de l'animation musicale, la rencontre se poursuit par la diffusion de vidéos, la présentation du métier de sonorisateur, des audio-tests et des éléments de prévention énoncés par les musiciens. Enfin, à l'issue des séances, jeunes et enseignants repartent avec une documentation et des bouchons d'oreille.

Cette opération intéressante et rythmée amène les élèves à réfléchir sur leurs pratiques et à les mettre en question s'il est besoin.

---

## Quelques infos à retenir :

- Le son commence à être pénible pour l'oreille à partir de 65 à 70 décibels (dB) et dangereux à partir de 85 dB. À 120 dB, c'est le seuil de douleur et de risque évident pour les oreilles.
- En France, 1 jeune sur 8 souffre de problème de surdit   d      une   coute musicale    un niveau sonore   lev   et prolong  .
- Le niveau sonore en discoth  que (la loi limite le niveau sonore    105 dB) est aussi   lev   que celui d'un marteau piqueur (105-110 dB) !
- Si j'  coute mon baladeur volume    fond (95-100 dB) mes oreilles sont en danger au bout de 15 min seulement !
- Apr  s un concert ou une soir  e en discoth  que, si je ressens toujours des bourdonnements ou des sifflements dans les oreilles dans les 12 h qui suivent, je dois consulter un m  decin (ORL) de toute urgence. Les sifflements ou bourdonnements peuvent rester    vie.
- 70% des musiciens sont touch  s par des troubles auditifs. Lorsqu'un batteur joue dans un local de

répétition, le niveau sonore moyen qui lui parvient à l'oreille est de 105 dB.

**Les moyens de se protéger du bruit :**

- S'éloigner le plus possible des enceintes en concert ou en discothèque
- Utiliser des bouchons d'oreille
- Faire des pauses de 15 mn toutes les heures dans un endroit plus calme.

>> Approfondir avec [la plaquette « Trop Puissant »](#)

---

*Commentaires d'élèves à venir...*